



**Syndicat CGT des personnels  
du Conseil départemental de la Drôme**

26 avenue du Président Herriot • 26000 VALENCE  
04.75.79.26.92 • cgt@ladrome.fr

*Le service public territorial, c'est un bien public*

**Objet : Préavis de grève pour la journée du 04 juin 2026, de 00h à minuit**

Valence, le 27 mai 2026

Monsieur le Président,

Le présent courrier constitue un préavis de grève pour la journée du jeudi 4 juin 2026 de 00h à minuit pour l'ensemble des personnels du Conseil Départemental de la Drôme.

La CGT CD26 tient à vous alerter sur l'état de vos services dans l'ensemble des Directions de la collectivité. Aucune n'échappe à des réorganisations conséquentes et les agents sont nombreux à saisir la CGT pour faire valoir leur droit à s'exprimer sur leurs conditions de travail, nous le relayons ici.

Qu'il s'agisse de l'insertion, des ressources humaines, de l'enfance, des bâtiments, de la santé sexuelle ou plus récemment du CMS de demain, de la recentralisation des fonctions ressources, de l'adaptation du niveau de service des déplacements, du nouveau référentiel des collèges, du logement, aucune direction n'est épargnée, les réorganisations s'enchaînent et aucune n'est à l'abri.

Vos choix politiques se traduisent dans une même méthode de réorganisation des services, à marche forcée et sur conseils de cabinets privés chèrement payés, dont les objectifs sont clairs et assumés :

- Réduire les effectifs
- Baisser le niveau de service (ou l'adapter en le nivelant par le bas)
- Parcelliser le travail et le rationaliser selon les deux objectifs précités

Les conséquences sur les agents de toutes les directions sont les mêmes :

- Perte du sens de leur travail
- Détérioration des conditions de travail
- Adaptation sous la contrainte (mobilité, environnement de travail, missions, etc.)
- Perte d'intérêt pour leurs missions, insatisfaction, frustration, mal être, sidération
- Turn over dans les services, démissions, recours accru aux emplois précaires
- Éloignement des usagers du service public et augmentation du non-recours aux droits

Comment imaginer que les agents puissent encore, dans ces conditions être motivé.es à rendre un service public, qu'on leur demande de rendre au rabais ?

Et alors même que vous vous targuez de travailler une démarche de qualité de vie et conditions de travail, dans la réalité de vos services, nous sommes en plein essors des risques psycho-sociaux.

Est-il nécessaire de refaire un point sur la démocratie sociale dans notre Collectivité ?

Les agents sont informés des réorganisations mais ne sont pas concertés alors qu'ils sont les plus à même de savoir comment faire évoluer leurs missions et leur service.

Leur expertise, leur expérience de terrain ne devraient pas être enfouis sous les recommandations extérieures de cabinets hors-sol.

Parmi ces agents, les responsables d'équipe et les chefs de service ne sont pas davantage associés.

Toutes et tous doivent appliquer des décisions descendantes de la Direction Générale, déconnectées des réalités du terrain.

Et lorsque les agents se tournent vers nous, leurs représentants, leur parole n'est toujours pas prise en compte, elle est même dénigrée ! Ne parlons pas des instances représentatives puisque soit les avis défavorables unanimes sont balayés par l'administration, soit les projets qui y sont présentés sont déjà en œuvre dans les services.

Si nous pouvons comprendre que maîtriser les dépenses est essentiel, nous ne pouvons pas cautionner qu'elles le soient au détriment des agents et du service public.

La CGT CD26 revendique :

- La suspension des réorganisations en cours dans l'attente qu'elles soient retravaillées avec les agents et leurs représentants
- L'arrêt des économies faites sur les agents et leur santé, mentale et physique
- La prise en compte réelle de l'expertise des toutes et tous les agents dans les réorganisations, lorsqu'elles sont nécessaires
- L'association systématique des représentants des personnels dans le processus de construction des réorganisations, lorsqu'elles sont nécessaires
- L'augmentation de la valeur du point d'indice à 6,50€ urgemment
- La revalorisation de l'IFSE pour les métiers les moins bien côtés, les moins reconnus et les plus féminisés.
- La prise en charge d'une formation aux Risques Psycho-Sociaux pour les représentants des personnels
- Le respect de la démocratie sociale et des Instances Représentatives du personnel

Dans ce contexte de dégradation des services publics, dont pâtissent les agents et les usagers, la CGT CD26 vous demande, Monsieur le Président, une audience le jeudi 4 juin prochain pour évoquer les points et revendications de ce préavis.

La CGT CD26 appelle les agents à faire grève et à manifester le 4 juin pour faire valoir leurs revendications.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT CD26  
La Secrétaire Générale  
Agathe Doppler

A blue ink signature of Agathe Doppler, written in a cursive style, positioned below the typed name.